

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	<b>No SD</b> SD-2024-1024												
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de prendre acte du Bilan des travaux du Fonds Place-du-Souvenir du 1er janvier au 31 décembre 2023													
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts <b>Date CE souhaitée :</b> 2024-03-06 <b>Date CM souhaitée :</b> 2024-03-12														
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" data-bbox="73 645 1542 712"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-03-08</td> <td>CM-20230308-239</td> <td>DÉPÔT - BILAN DES TRAVAUX - FONDS PLACE-DU-SOUVENIR</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> de prendre acte du bilan des travaux du Fonds Place-du-Souvenir pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.</p> <p>(SD-2023-782)</p> <table border="0" data-bbox="73 846 1542 913"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2019-08-13</td> <td>CM-20190813-625</td> <td>CONSTITUTION - COMITÉ CONSULTATIF FONDS PLACE-DU-SOUVENIR</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier        APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de constituer le Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir et d'approuver le mandat dudit Comité joint au présent sommaire décisionnel;</p> <p>de mandater le Secrétariat de la gouvernance afin de présenter les recommandations pour la nomination des membres du Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir et de recruter afin de combler toute vacance éventuelle au sein du Comité.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-3653)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-03-08	CM-20230308-239	DÉPÔT - BILAN DES TRAVAUX - FONDS PLACE-DU-SOUVENIR	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2019-08-13	CM-20190813-625	CONSTITUTION - COMITÉ CONSULTATIF FONDS PLACE-DU-SOUVENIR
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2023-03-08	CM-20230308-239	DÉPÔT - BILAN DES TRAVAUX - FONDS PLACE-DU-SOUVENIR												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2019-08-13	CM-20190813-625	CONSTITUTION - COMITÉ CONSULTATIF FONDS PLACE-DU-SOUVENIR												

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	<b>No SD</b> SD-2024-1024
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le conseil municipal de la Ville de Laval a approuvé, le 13 août 2019, la constitution du comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir (FPS).</p> <p>Les objectifs du Fonds Place-du-Souvenir sont de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rejoindre directement les jeunes âgés de 0 à 17 ans, issus de milieux défavorisés, afin de permettre leur plein épanouissement;</li> <li>- Améliorer la qualité de vie des jeunes lavallois;</li> <li>- Être un levier d'intervention sur le plan du développement social en matière de jeunesse sur le territoire lavallois;</li> <li>- S'inscrire en cohérence avec les orientations municipales inscrites dans la vision stratégique « Urbaine de Nature 2035 » et la Politique régionale de développement social de Laval.</li> </ul> <p>Les interventions générées par le FPS visent les jeunes et les familles vulnérables et s'inscrivent à l'intérieur des 4 axes suivants: la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, la persévérance scolaire et la réussite éducative, l'intégration sociale des jeunes immigrants et l'accessibilité aux activités culturelles, de loisir sport et de plein air.</p> <p>En concordance avec son mandat, un bilan annuel des activités du Fonds Place-du-Souvenir doit être transmis au comité exécutif et au conseil municipal.</p> <p>Le bilan annuel de 2023 démontre l'impact considérable du Fonds Place-du-Souvenir pour le milieu de la jeunesse et, plus largement, le développement social lavallois:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir a priorisé deux thématiques parmi les investissements pour l'année 2023: prévenir et intervenir auprès de la détresse psychologique des 0-17 ans ainsi que répondre aux besoins de première nécessité chez ces derniers;</li> <li>- En concordance avec le Plan d'action intégré en matière de jeunesse 2021-2025, le comité du FPS a recommandé 8 nouveaux projets. De ces projets, 3 s'inscrivaient dans le cadre de l'appel de projets ciblé en prévention et intervention en matière de détresse psychologique et en réponse aux besoins de première nécessité des 0 à 17 ans, pour un investissement total de 197 679\$. Cinq autres projets ont été soutenus dans le cadre des dépôts de projets en continu, pour un montant total de 342 872 \$.</li> <li>- En 2023, la Ville de Laval, via le FPS, a investi un montant total de 540 551 \$ en s'associant à divers partenaires et organismes du milieu, dont la contribution s'est élevée à 689 145 \$1. Ainsi, pour chaque dollar (1 \$) investi par le biais du FPS, 1,27 \$ dollar supplémentaire a été investi par des partenaires et organismes du milieu.</li> </ul>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>Recommander au Conseil municipal de prendre acte du bilan des travaux du Fonds Place-du-Souvenir du 1er janvier au 31 décembre 2023</p>		